



COMITE SYNDICAL DU 14 JUIN 2023 à RAIDS

Secrétaire de séance : Sylvain LEREDDE

DÉLIBÉRATION

CS 2023/75 Domaines de compétences par thèmes – Convention de partenariat - Test de réalisation de modèle numérique de terrain par système laser aéroporté - Signature d'une convention de partenariat entre le CNAM-Intechmer et le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin pour la réalisation d'un modèle numérique de terrain, sur le périmètre du projet de Reconversion de la Tourbière de Sèves (2 117 ha)

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 14 juin 2023 à Raids, sous la vice-présidence de Pascal MARIE.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 7 juin 2023 conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

ÉTAIENT PRÉSENTS

avec voix délibérative

Pour la Région

Valérie LAISNEY, Pascal MARIE (*pouvoir de Sylvain LETOUZÉ*), Pierre VOGT

Pour les conseillers départementaux

Maryse LE GOFF (*pouvoirs de Benoît FIDELIN et Hervé MARIE*), Thierry LETOUZÉ (*pouvoir de Christelle CASTEILEIN et Martine LEMOINE*), Patrick THOMINES

Pour les Communautés de Communes

Aurélié GIGAN (CC Coutances mer et Bocage), Jean-Pierre GUEGAN (Communauté d'Agglomération Saint-Lô), Anne HÉBERT (CC Côte Ouest Centre Manche – *pouvoir de Jean-Claude COLOMBEL*), Jean-René LECHATREUX (Communauté d'Agglomération du Cotentin)

Pour les communes

Pierre AUBRIL (Sainte-Mère-Eglise), Jean-Michel GREEN (Isigny-sur-Mer – *pouvoir de Michel MAUDUIT*), Laurent HUET (Saint-Sauveur-Villages), Joël LERECULEY (Gaignes-Mesnil Angot), Sylvain LEREDDE (Rampan), Jocelyne LEVAVASSEUR (Fresville – *pouvoir de Marie-Agnès HÉROUT*), Aurélien MARION (Apperville), Stéphanie MAUBÉ (Lessay), Marinette MIGAULT (Rauville-la-Place), Christopher MOREAU (Saint-Germain-du-Pert), Yann MOUCHEL (Varenguebec), Françoise PHILIPPE (Catteville), Jean-Marie POULAIN (Montsenelle – *pouvoir de Florent SILIERES*), Gérard VOIDYE (Carentan-les-Marais)

avec voix consultative

Valérie BALAGUER (Conseil départemental de la Manche)

ÉTAIENT EXCUSÉS

Pour la Région

Angélique FERREIRA, Antoine JEAN, Vanessa LANCELOT, Sylvain LETOUZÉ, Florence MAZIER, Cédic NOUVELOT, Marianne

ROZET

Pour les conseillers départementaux

Christèle CASTEILEIN, Benoît FIDELIN, Patricia GADY-DUQUESNE, Martine LEMOINE, Françoise LEROSSIGNOL (*démission*), Hervé MARIE, Jean MORIN



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude **COLOMBEL** (CC de la Baie du Cotentin), Mireille **DUFOUR** (CC Isigny Omaha Intercom), Catherine **KERVADEC** (CC de la Baie du Cotentin), Thierry **LAISNEY** (CC Côte Ouest Centre Manche)

Pour les communes

Simone **EURAS** (Neufmesnil), Christophe **FOSSEY** (Doville), Jean-Claude **HAIZE** (Carentan-les-Marais), Samuel **HARDY** (La Meauffe), Marie-Agnès **HÉROUT** (Carentan-les-Marais), Yves **HUET** (Gonfreville), Dominique **JEANNE** (Néhou), Jean-Marc **JOLY** (Hémevez - *démission*), Bertrand **LECONTE** (Sainte-Marie-du-Mont), Jean-Pierre **LHONNEUR** (Carentan-les-Marais), Olivier **MADELAINÉ** (Grandcamp-Maisy - *démission*), Michel **MAUDUIT** (Isigny-sur-Mer), Florent **SILIERES** (Terre-et-Marais), Gérard **TAPIN** (Marchésieux), Valérie **TORTEL** (Gorges), Céline **VAQUEZ** (Le Désert)

Pour les membres consultatifs

Marc **LECOUSTEY** (Chambre d'Agriculture de la Manche), Jean-Luc **LEGER** (Président du CESER Normandie), Jean-Luc **MICHEL** (vice-président du CESER), Valérie **NOUVEL** (présidente du CAUE de la Manche)

Équipe administrative et technique du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin

Denis **LETAN**, Agnès **ORANGE**, Joëlle **RIMBERT**, Nicolas **FILLOL**, Victorine **BARA**, Julie-Anne **JORANT**

Nombre de votants : 24 membres + 9 pouvoirs
Soit un quorum de 33 membres sur 58

CS 2023/75 Domaines de compétences par thèmes – Convention de partenariat - Test de réalisation de modèle numérique de terrain par système laser aéroporté - Signature d'une convention de partenariat entre le CNAM-Intechmer et le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin pour la réalisation d'un modèle numérique de terrain, sur le périmètre du projet de Reconversion de la Tourbière de Sèves (2 117 ha)

Le vice-président rappelle à l'assemblée :

L'État a confié l'animation du projet de Reconversion de la Tourbière de Sèves au Parc, le 21 mars 2022, par convention signée avec le Préfet.

Le périmètre d'études est marqué par un affaissement conséquent des terrains, déjà relevé en 2009.

Une connaissance fine et récente de cet affaissement est nécessaire pour :

- réaliser une modélisation hydraulique dynamique de l'incidence de l'arrêt des pompages,
- évaluer plus précisément les impacts pour chaque usage,
- préciser les actions à mettre en œuvre pour optimiser la séquestration de carbone dans les sols.

Le partenariat avec le Cnam-Intechmer représente une opportunité pour réaliser rapidement une mise à jour du modèle numérique de terrain actuel, basé sur une campagne de collecte de données, datant de 2011, tout en apportant de nouveaux éléments à la réflexion portant sur les conséquences du réchauffement climatique, notamment dans les zones côtières de type marais arrière-littoraux, polders et marais salés fortement organiques, conduite par l'Institut National des Sciences et Techniques de la Mer.

Le projet de convention, actuellement en relecture par le CNAM-Intechmer, est joint à ce rapport. Il engage le Parc sur un montant de 10 000 €, financé par le Conseil Départemental (budget modificatif de septembre 2023), pour la prise en charge des frais de mission et la montée en compétences du chargé de mission Système d'Information sur le traitement de ce type de données.



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN
UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Le Comité syndical après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** le vice-président à signer la convention, dans son format définitif, avec le CNAM-Intechmer.

ADOPTÉ à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
Transmis en préfecture le 28 juin 2023

Pascal MARIE, Vice-président
Parc naturel régional
des Marais du Cotentin et du Bessin

PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS
DU COTENTIN ET DU BESSIN
3 Village Ports d'Ouve - BP 137
Saint-Côme-du-Mont
50500 CARENTAN-LES-MARAIS
Tél. 02 33 71 61 90 - info@parc-cotentin-bessin.fr